



Ouagadougou, le

17 JAN 2023

N°2023 - _____ /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance **des étudiants Burkinabè en fin de cycle dans des établissements publics d'enseignement supérieur du Maroc**, désirant poursuivre **des études de licence professionnelle** qu'ils peuvent déposer leurs demandes pour les bourses réservées aux lauréats du Maroc.

Le nombre de bourses disponibles est de **trente-un (31)**

Les éventuels candidats peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;

- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1- Conditions candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè **inscrits dans les établissements** publics du Maroc et remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- avoir le niveau BAC + 2 des universités publiques marocaines ;
- être inscrit en licence professionnelle au titre de l'année académique 2022-2023 dans une université publique marocaine.

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature à **joindre sur la plateforme** doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à renseigner, téléchargeable sur la plateforme CAMPUS FASO ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une copie légalisée des relevés de notes des deux (02) dernières années ;
- une attestation d'inscription en **licence professionnelle** au titre de l'année académique 2022-2023.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **18 au 24 janvier 2023 à 23h59 min.** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable.***
- ***les candidats ayant des inscriptions dans des établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles.***

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

